

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 43 (1917)  
**Heft:** 11

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

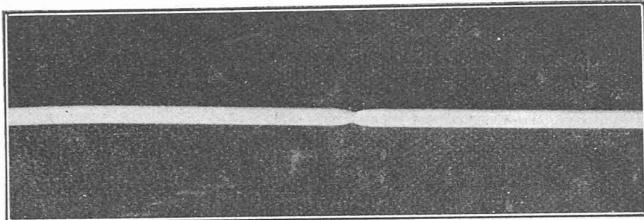
### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ait exercé sur les isolateurs se trouvant du même côté des deux poteaux un effort qui leur a fait faire environ un huitième de tour, après quoi l'arbre pesant sur les deux fils a tiré les poteaux en arrière en même temps qu'il arrachait avec leurs ferrures les isolateurs fixés à la façade de la maison située à une centaine de mètres du lieu de l'accident. La rupture n'a eu lieu que sous



le sapin : partout ailleurs les fils sont restés indemnes malgré l'énorme tension qu'ils ont eu à subir et les ligatures des isolateurs n'ont cédé nulle part.

La figure ci-dessus donne une vue d'un des conducteurs à l'endroit de la rupture ; on remarque que le fil d'aluminium a subi une élongation d'environ 10 mm. et qu'au point de la brisure sa section a été réduite à environ un tiers de la section primitive du fil. Nous croyons que dans les mêmes conditions des conducteurs en cuivre ou en câbles d'aluminium ne se seraient pas mieux comportés et que le nouveau réseau offre vraiment toutes les garanties de sécurité que l'on peut désirer.

#### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Modifications à l'état des membres  
survenues pendant le premier trimestre 1917.*

##### 1. Admissions.

Section d'Argovie : Hermann Gamper, ingénieur, Aarau.

Section de Bâle : Walter Hugentobler, ingénieur, Pratteln ; Alexis Oukhtomsky, ingénieur, Rütimeyerstrasse, 48, Bâle, téléphone 5139.

Section de Berne : Dr ingénieur Otto Bloch, mach.-ingénieur, Thormannstrasse, 56, Berne ; Kurt Kilchmann, ingénieur, Anshelmstrasse, 14, Berne ; Alfred Meyer, ingénieur, Jubiläumstrasse, 23, Berne ; Arthur Peter, ingénieur, Beundenfeldstrasse, 31, Berne ; Robert Roth, électro-ingénieur, Bureau des fortifications, Berne.

Section de Chaux-de-Fonds : Ulysse Monnier, architecte, Chaux-de-Fonds, téléphone 890 ; Jules Curti, ingénieur, rue Léopold-Robert, 11, Chaux-de-Fonds, téléphone 1652.

Section de Fribourg : Félix Vauthhey, ingénieur, directeur de l'Usine à gaz de la ville de Fribourg.

Section de Genève : Ernest Odier, architecte, Quai des Eaux-Vives, 44, Genève ; J.-E. Wenger, architecte, rue Hôtel-de-Ville, 14, Genève, téléphone 2995 ; Henri Grosclaude, ingénieur-méc., place d'Armes, 10, Genève.

Section des Grisons : Alfred Müller, architecte, Stampagarten, 201, Coire, téléphone 505.

Section de Schaffhouse : Fr. Keller, directeur, Rheinhalde, 15, Schaffhouse ; Emile Neher, ingénieur, Fäsenstaubstrasse, 30, Schaffhouse, téléphone 774 ; Dr Paul Schatzmann, directeur de fabrique de dynamite, Isleten s/ Flüelen, téléph. 162 ;

Dr Berthold Schudel, Säntisstrasse, 12, Schaffhouse, téléphone 592 ; Arthur Uehlinger, directeur Rauschenbach A.-G., Schaffhouse, téléphone 541.

Section de St-Gall : Rob. Kaiser-Boesch, architecte, Kirchgasse, 10, St-Fiden, téléphone 824 ; Ed. Arbenz, ingénieur, Waisenhausstrasse, 10, St-Gall.

Section des Waldstätte : Werner Munziger, ingénieur, Emmenbrücke.

Section de Zurich : Ferd. Hitzig, architecte, Casinostrasse, 18, Zurich 7, téléphone 2964 ; Wilhelm Böckli, ingénieur, Susenbergstrasse, 87, Zurich 6 ; Serg. Erisman, ingénieur, Plattenstrasse, 37, Zurich 7, téléphone 3811 ; J.-L. Farny, professeur, Fehrenstrasse, 23, Zurich 7 ; M.-A. Cérésole, professeur, Hadlaubstrasse, 58, Zurich 6, téléphone 8133 ; Charles Chopard, ingénieur, Sonneggstr., 84, Zurich 6, téléph. 11084 ; Jul. Keller, ingénieur, Schöneinstrasse, 10, Zurich 7 ; H.-E. Marty, ingénieur, Carmenstr., 24, Zurich 7, téléphone 10453 ; Louis Potterat, professeur ingénieur, Freiestr., 88, Zurich 7, téléphone 10881 ; Xavier Remy, ingénieur, Weinbergstr., 76, Zurich 6 ; Ernst Renner, ingénieur, Carmenstr., 23, Zurich 7, téléph. 5468 ; Fritz Tobler, ingénieur, Stauffacherstrasse, 26, Zurich 4 ; Alfred Walther, ingénieur, Klausstrasse, 9, Zurich 8, téléphone 4036.

##### 2. Démissions.

Section de Schaffhouse : Pfeiffer, architecte, Schaffhouse.

Section de St-Gall : J.-R. Schmidlin, ingénieur, Rome.

Section vaudoise : Robert Rychner, ingénieur, Lausanne.

##### 3. Décès.

Section de Fribourg : Hans Maurer, ingénieur en chef, Fribourg.

Section de Genève : William Bettinger, architecte, Genève.

Section vaudoise : Jules Gaudard, professeur, Lausanne, membre d'honneur.

##### 4. Transferts.

Section de Berne : Hans Habich, ingénieur, Finkenhubelweg, 8, Berne (auparavant membre isolé).

Section de Zurich : Dr A. Gutzwiler, ingénieur, directeur de la Schweiz. Stellwerksfabrik, Schlieren (auparavant section de Berne) ; Walter Wachs, ingénieur, Rämistrasse, 2, Zurich (auparavant section de St-Gall).

##### 5. Changements d'adresse.

Section de Bâle : Rob. Grüninger, architecte, Augensteinerstrasse, 13, Bâle.

Section des Grisons : G. Braun, architecte, Gladbachstrasse, 81, Zurich 7 ; W. Jaeger, Baumeister, Pestalozzistrasse, 37, Zurich 7.

Section de St-Gall : E. Eisenhut, architecte, Rämistrasse, 7, Zurich.

Section des Waldstätte : M. Messer, ingénieur, Kapuzinerweg, 13, Lucerne.

Section de Zurich : Eugène Bosshard, ingénieur, Mainaustrasse, 26, Zurich 8 ; Fritz Erisman, ingénieur, Bleicherweg, 36, Zurich 2, téléphone 2055 ; Alfred Frick, ingénieur, Bürglistrasse, 28, Zurich 2 ; Hans von Muralt, ingénieur, Klosbachstrasse, 153, Zurich 7 ; Karl Straumann, ingénieur, Rotstr., 55, Zurich 6 ; Hugo Studer, ingénieur, directeur de la fabrique de machines Oerlikon, Rütistrasse, 42, Zurich 7 ; Alfred Hässig, architecte, Rislingstrasse, 1, Zurich 7 ; Hermann Weideli, architecte, Rämistrasse, 3, Zurich.

Membres isolés : Hans Fröhlich, ingénieur, am Platz, Brugg ; M. Bosch, ingénieur, Heiligbergstrasse, 22, Winterthur.

**Société genevoise  
des Ingénieurs et des Architectes.**  
(Section de la Société suisse.)  
Séance du jeudi 3 mai 1917.

La séance est ouverte à 8 h. 50 en présence de vingt membres par le président, M. F. Fulpius, qui passe tout de suite aux communications sur les affaires courantes.

Le Comité central a envoyé aux Sections une liste des membres émérites de la Société suisse, c'est-à-dire de ceux qui font partie de celle-ci depuis quarante ans au moins. Lecture en est donnée.

L'assemblée des délégués du 28 avril, à Bâle, à laquelle assistaient MM. Bolle, Fulpius, Imer-Schneider, Weibel, n'a pas eu de résultats nets, faute de temps : Sur cinquante articles des normes pour les concours du génie civil, dix seulement ont pu être discutés. Quant à la fondation du groupe des ingénieurs-conseils, elle a été à peine abordée.

Les membres de la Section qui ont bien voulu prendre sur eux de faire une démarche officieuse auprès des auteurs des plans du Sanatorium des Alliés ont été très bien accueillis par nos deux collègues français qui sont tout disposés à remanier leur projet. D'autre part, le *Journal de Genève* a publié à ce sujet un article qui a été soumis au préalable à l'un des deux auteurs des plans.

La conférence de M. C. Martin sur le problème de l'extension des villes modernes paraîtra dans le *Bulletin technique* du 5 courant, puis en un tirage à part. Le Groupe pour le Développement rationnel et harmonieux de Genève demande à ce sujet à s'entendre avec la Section pour augmenter le tirage et prendre naturellement une partie des frais à sa charge. L'assemblée accepte cette demande. Le tirage à part portera en conséquence qu'il est fait sous les auspices de la Société et du Groupe.

Le Comité de la Section prie celle-ci de le laisser juge de l'opportunité d'une séance qui aurait lieu à la fin du printemps ou au cours de l'été et servirait à discuter des questions qui pourraient se poser d'ici là. Il en est ainsi décidé.

M. E. Fatio prend ensuite la parole pour une causerie sur les jardins. En cinquante minutes, il donne quelques indications générales préliminaires intéressantes, puis fait défiler sous les yeux des assistants une belle série de 94 clichés.

Dès ses origines, l'homme, attaché à la terre et à sa culture, a marqué la nature de son empreinte. Il l'a obligée à se soumettre à son intelligence, à son goût et à sa fantaisie. A travers les siècles une activité méthodique et générale à la fois a abouti à l'art du jardin.

Tout architecte ou constructeur se disposant à bâtir sur un terrain suburbain doit en premier lieu connaître à fond l'orientation, le niveau, la nature du sol, la vue. L'aspect de la contrée, le climat seront à prendre en considération et ce ne sera que lorsqu'il connaîtra toutes les ressources présentes et futures du sol qu'il commencera ses études de construction, sans perdre de vue le rapport étroit qui doit exister entre l'habitation et son cadre. Le tracé du jardin et la maison ne doivent jamais être séparés dans l'inspiration de l'architecte, s'il veut produire une œuvre d'ensemble. Le rythme de l'architecture doit être continué dans le jardin, tout au moins dans les parties contiguës à l'habitation.

Après avoir développé brièvement ces considérations, M. Fatio fait passer les clichés qui promènent l'assistance dans tous les temps et dans bien des pays, des jardins de Thèbes à ceux de la campagne genevoise moderne. Cette promenade paraît bien rapide aux assistants, étant donné le plaisir que leurs yeux et leur esprit y trouvent.

M. Fulpius remercie sincèrement M. Fatio, — qui a su

choisir un sujet tout à fait de saison, surtout par le beau temps de ce jour, — puis, comme cette causerie ne prête guère à discussion, lève la séance à 10 h. 10.

*Le secrétaire : EDM. EMMANUEL.*

**Section neuchâteloise  
des Ingénieurs et Architectes.**

Séance du 1<sup>er</sup> mai 1917, sous la présidence de M. E Prince.

MM. Antoine Hotz, ingénieur et Alfred Rychner, architecte faisant partie depuis 40 ans de la S. S. I. A. ont été nommés par le Comité central membres à vie.

Un nouveau membre M. Wey, ingénieur rural, est reçu dans la section, c'est le quatrième de l'année.

Deux questions seulement à l'ordre du jour n'en ont pas moins procuré à cette séance un grand intérêt.

La première était une discussion de la Conférence de M. Karl Moser, introduite par M. Matthey.

D'une manière générale chacun reconnaît la supériorité de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris pour la formation artistique de l'élève. M. Prince en fait très bien ressortir la caractère de liberté, dans le temps que l'on veut consacrer aux études comme dans l'orientation à leur donner, par rapport à l'esprit de contrainte des autres écoles où il s'agit surtout de suivre des cours à heures fixes pendant un nombre de semestres fixe. M. A. H. Rychner relève l'esprit d'émulation qui n'existe qu'à Paris grâce à l'institution des concours avec un même programme pour tous, et l'exposition publique des projets qui prête à des comparaisons et des discussions fort instructives.

Les avis diffèrent un peu au sujet du régionalisme préconisé par M. Moser et auquel MM. Convert et Matthey sont favorables alors que M. Prince défend avec chaleur la tradition classique. La réforme de l'enseignement gymnasial ne trouve pas d'adeptes, on estime qu'à cet âge l'étudiant n'est pas toujours fixé sur sa future profession et qu'il est par conséquent nécessaire de s'en tenir aux études générales. M. Ch. Borel trouve même qu'on y exagère les études mathématiques, comme du reste plus tard aussi, tandis que M. Hotz estime qu'il faut pousser l'étude de cette branche dans les jeunes années. A ce propos M. Béguin estime une perte de temps que l'étude des calculs de béton armé au polytechnicum de Zurich, ce domaine n'étant plus celui des architectes mais essentiellement des ingénieurs.

Quant à la pratique, les uns la préconisent pendant les vacances, comme les voyages d'étude, d'autres avant les études, mais personne n'envisage profitable d'interrompre ou de couper celles-ci pour faire de la pratique.

La seconde question à l'ordre du jour était le projet de taxe sur les bénéfices réalisés dans la vente d'un immeuble. L'assemblée s'est prononcée à l'unanimité contre ce projet qui est injuste, parce qu'il exige de celui qui réalise un tel bénéfice, un impôt en faveur de la collectivité à laquelle il est soi-disant redévable d'une partie de ce bénéfice, alors qu'en cas de perte il n'a droit à aucune indemnité. Cet impôt est du reste inconstitutionnel, et nous avons déjà les lods qui le sont aussi. Ce nouvel impôt est d'un rapport assez problématique et il sera facile à tourner. Mais où il intéresse plus particulièrement notre profession c'est par le préjudice qu'il portera aux transactions immobilières et par conséquent à la construction et au développement de la ville.

C'est pourquoi le bureau est chargé d'envoyer une lettre au Conseil général recommandant le rejet de la taxe projetée en se plaçant plus particulièrement à ce dernier point de vue.

Notre Conseil général s'est réuni depuis et a rejeté la taxe sur la plus-value foncière à une seule voix de majorité.

A. H. R.